

Témoignage client
Nantes, le 10 septembre 2015

La Ville de Chartres choisit MODULE-IT pour l'implantation d'un datacenter temporaire au cœur de la ville

Afin de relocaliser une partie importante de son système d'information, la Ville de Chartres a fait appel à la société nantaise MODULE-IT. Concepteur et intégrateur de datacenters innovants et modulaires, cet acteur a su proposer une salle IT relocalisable et temporaire, sous forme de container. C'est en un temps record que l'IT-BOX a été livrée, clés en main, et implantée dans un ancien lycée, au cœur de la ville. Du choix du prestataire à la maintenance de la solution, tout en passant par le déménagement singulier, retour sur ce projet qui a nécessité toute l'expertise de MODULE-IT.

Dans le cadre de la construction de son Pôle administratif – comprenant l'hôtel de Ville et de métropole, en lieu et place de celui construit dans les années 50 – Chartres a lancé un appel d'offres pour une salle informatique temporaire de deux ans, afin d'héberger l'ensemble de son informatique, la téléphonie, mais également tous les systèmes de commandes de la zone piétonne et de la vidéo protection. C'est la société MODULE-IT qui a été retenue, avec sa solution de container modulaire : l'IT-BOX.

Un choix dicté par les nombreuses contraintes techniques et temporelles du projet

« Cette PME nantaise a su répondre en tous points à nos différents besoins et contraintes. Nous avons tout d'abord une **contrainte de temps**. Nous disposions de six mois entre l'appel d'offres et le moment où la salle IT devait être opérationnelle ; c'était donc très court », indiquent Patrick Angenard, Directeur des systèmes d'information de la Ville et de la Communauté d'agglomération de Chartres, et Jean-Marc Gombault, Chef du service infrastructure et exploitation. En effet, **entre la notification du projet et la livraison de la solution en décembre dernier, seuls deux mois se sont écoulés.**

« Nous avons également une **contrainte de lieu**. Il nous fallait un site proche de l'hôtel de Ville pour implanter une salle IT, afin de pouvoir tirer les 300 fibres existantes de l'ancien site vers le site provisoire », poursuivent-ils. C'est un ancien lycée qui a alors été retenu. **Installer le container dans la cour centrale** permettait d'une part de ne générer **aucune modification sur le bâtiment**, situé en limite de secteur sauvegardé, et d'autre part, de **ne pas dénaturer le paysage** du centre-ville empreint d'histoire, l'IT-BOX n'étant pas visible depuis la voirie.

L'expertise unique et singulière d'un partenaire à l'écoute

Collaborer avec MODULE-IT a donc permis à la Ville de Chartres d'avoir **un interlocuteur unique**, de bout en bout du projet, qui lui a **livré clés en main**, dans un délai imparti, une solution fonctionnelle et qualitative, tout en respectant le budget fixé. En outre, la Ville de Chartres a pu bénéficier de toute l'expertise de MODULE-IT, **rompue à l'implantation de salles IT dans des lieux atypiques et difficilement accessibles**. « Le container est arrivé par la route, avant d'être gruté par-dessus le bâtiment puis déposé sur son socle dans la cour. Cette opération sensible, qui a duré une demi-journée, a nécessité de revoir le plan de circulation de la ville, mais tout s'est bien déroulé », assurent les deux responsables du projet.



MODULE-IT a ensuite mis en œuvre l'IT-BOX : branchements électriques, mise en charge des blocs de climatisation, onduleurs, détection incendie, tests d'étanchéité, etc. « *Comme pour tout projet d'une telle ampleur, d'autant plus avec une contrainte planning forte, il y a eu une période de rodage. Mais ici encore, notre choix a été conforté. En effet, MODULE-IT a fait preuve d'une **disponibilité**, d'une **efficacité** et d'un **professionnalisme** rares. La **réactivité** est indispensable sur ce type d'équipement, le niveau de criticité étant très élevé* », expliquent Patrick Angenard et Jean-Marc Gombault. La Ville de Chartres a également choisi la PME nantaise pour l'accompagner sur la maintenance globale et l'assistance à l'exploitation.

Une solution évolutive, au-delà même des besoins initiaux

« *Le système d'information de la Ville devrait réintégrer le nouveau bâtiment en décembre 2016. A cette issue, nous envisageons faire du container notre deuxième salle informatique. En effet, mettre aux normes notre seconde salle IT actuelle, d'ancienne génération, n'est pas raisonnable, notamment en termes de coûts. Le container pourrait être implanté à proximité des bureaux de la DSI ou d'un datacenter dont la construction sur l'agglomération est en cours de discussion. Le container deviendrait alors l'une de ses composantes en tant que Cloud territorial* », ajoutent Patrick Angenard et Jean-Marc Gombault.

« *Le projet mené avec la Ville de Chartres est un bon exemple d'utilisation de l'IT-BOX, dans le cadre d'un besoin temporaire pour une petite salle IT assez fortement sécurisée. En outre, on voit ici que cette solution étant relocalisable, elle pourra avoir une deuxième vie, suite au besoin initial* », conclut Renaud de Saint Albin, cofondateur et responsable commercial de MODULE-IT.

A propos de la société MODULE-IT :

Conceptrice de datacenters innovants et modulaires, MODULE-IT intègre les meilleurs composants techniques du bâtiment, de la gestion électrique et climatique ainsi que de la sécurité, afin de fournir à ses clients des solutions complètes et évolutives. S'adressant à des organisations pour lesquelles l'informatique représente un enjeu majeur et dont la disponibilité et l'évolutivité des infrastructures est une priorité, MODULE-IT installe ou rénove chez ses clients, partout en France, en moins de 16 semaines si nécessaire, un datacenter supportant la haute densité et répondant aux critères de sécurité et de disponibilité requis, tout en affichant une consommation énergétique raisonnée.

Créée en 2009, MODULE-IT a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 3,7 millions d'euros et compte quatre agences : Nantes, Lyon, Paris et Lausanne.

Depuis juillet 2015, MODULE-IT est le seul acteur en France à disposer de la certification Schneider pour leur solution DCIM.

Pour en savoir plus : www.module-it.com et www.it-box.fr



Contacts presse : Agence OXYGEN

Julia Djimet / Charline Robert – julia@oxygen-rp.com – 02 72 88 12 70